

0746

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2002-09-25

Une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2002-02-25, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; Natalie Auclair, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Walter Fogel, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Morten Schrier et Edward Turchyniak, commissaires; et Giordano Rosa-del-Vecchio, directeur général.

Étaient également présents : Robert Vallerand, directeur général adjoint, François Badin, directeur du Service des ressources humaines; Jean-Guy Messier, directeur du Service des technologies de l'information; Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; Raymond Thivierge, directeur du Service des ressources matérielles; et Jocelyne Thompson-Ness, adjointe administrative. Il y avait aussi un large auditoire.

Étaient absents : William Pollock, vice-président; Mary Austin et Nancy Rupnik, commissaires; Linda Iaconetti et Ghislaine Tanner, commissaires-parents.

Le président a ouvert la séance à 19 h 32.

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

On a proposé d'apporter les modifications et ajouts suivants à l'ordre du jour :

6.0 AFFAIRES CORPORATIVES :

6.5	<i>Vente d'un terrain – Ville de Rosemère</i>	RES
6.9	<i>Comité de liaison de la RRSSL – Nomination d'un remplaçant</i>	RES
6.10	<i>Table d'Éducation du CRDL – Nomination d'un remplaçant.....</i>	RES

020925-CA-0011

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2002/09/25-CA-001 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

Adopté à l'unanimité

2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Carolyn Curiale a avisé verbalement qu'aux pages 0741 et 0742 du procès-verbal de la séance du 2002-08-28, à la résolution n° 020828-CA-0008, 9^e paragraphe, 1^{re} ligne, les mots « sur la recommandation du Comité exécutif » devraient être retirés.

020925-CA-0012

IL EST PROPOSÉ PAR James McDougall que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2002-08-28, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé avec les corrections qui y ont été apportées.

Adopté à l'unanimité

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président a présenté les notes de remerciement reçues de Nancy Rupnik et Dawn Haines.

Il a indiqué que durant le caucus du 2002-09-23 les membres ont longuement discuté de la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'organisation du congrès printanier de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et de l'Association des administrateurs des écoles anglaises du Québec (AAEAQ).

Il a ensuite annoncé que les commissaires dont les noms suivent s'étaient portés volontaires pour travailler à la planification du congrès : Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik et Edward Turchyniak.

Pour conclure, le président a déclaré que la rentrée scolaire 2002 s'était très bien déroulée.

5.0 DOSSIERS À L'ÉTUDE

En réponse à une question de Steve Kmec, le directeur général a noté que le sommaire des dépenses engagées pour le barbecue n'était pas encore terminé. Il a ajouté que le rapport sera présenté aux commissaires dès qu'il sera prêt.

6.0 AFFAIRES CORPORATIVES**6.1 Frais exigés des parents :**

Le directeur général a déclaré que le ministère de l'Éducation avait annoncé qu'il verserait une allocation de 15 millions de dollars pour réduire les frais exigés des parents pour l'année scolaire 2002-2003. Il a signalé en outre que la commission scolaire bénéficierait d'une somme d'environ 192 000 \$.

Le directeur général a ensuite précisé que l'allocation serait répartie entre les commissions scolaires en fonction de l'indice socioéconomique des écoles.

6.2 Fin de semaine de retraite du mois de novembre :

Le directeur général adjoint a fait le compte rendu des démarches effectuées en vue de la fin de semaine de retraite. Il a précisé que plusieurs participants avaient été consultés afin de déterminer les thèmes d'intérêt général et qu'il avait été décidé de consacrer une journée entière à la responsabilisation.

6.3 Atelier de l'ACSAQ :

Le directeur général a rappelé au conseil que l'atelier de l'ACSAQ aurait lieu le samedi 2002-09-28.

Walter Fogel a intégré la salle.

HEURE : 19 h 50

6.4 Congrès printanier 2004 de l'ACSAQ et de l'AAEAQ :

Le directeur général a fait le compte rendu de la première rencontre du comité organisateur du congrès printanier 2004 de l'ACSAQ et de l'AAEAQ. Il a noté que la première étape consistait à sélectionner les dates de l'événement et à inviter un orateur. Le comité se réunira de nouveau le 2002-10-09, a-t-il précisé.

6.5 Vente d'un terrain – Ville de Rosemère :

Le directeur général adjoint a fait un exposé de la situation relative au terrain situé sur le boulevard Roland-Durand.

Une discussion s'est ensuivie.

ATTENDU QUE la Ville de Rosemère s'est dite intéressée à se porter acquéreur de parties des lots 26-40 à 26-42 et 27-132 (25 383 pieds carrés) situées sur le boulevard Roland-Durand et comprises au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse;

ATTENDU QUE la Ville de Rosemère déclarera ce terrain comme espace vert permanent;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint a rencontré le maire et le directeur général de la Ville de Rosemère, conformément au mandat qui lui a été conféré;

ATTENDU QUE la Ville de Rosemère a confirmé son intention de faire l'acquisition de parties des lots 26-40 à 26-42 et 27-132 (25 383 pieds carrés) situées sur le boulevard Roland-Durand et comprises au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse au coût de 99 000 \$;

ATTENDU QUE l'offre a été étudiée par le Comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Garofano que, sur la recommandation du Comité exécutif, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la vente de parties des lots 26-40 à 26-42 et 27-132 (25 383 pieds carrés) situées sur le boulevard Roland-Durand et comprises au cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse, conformément à l'entente négociée par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et aux conditions suivantes :

- ❖ La Ville de Rosemère s'engage à ne pas révoquer le zonage du terrain comme espace vert permanent ni à vendre les parties des lots 26-40 à 26-42 et 27-132 avant un minimum de 15 ans, à moins d'une entente avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;
- ❖ La vente du terrain soit complétée dans les 30 jours de l'adoption de la présente résolution;
- ❖ La Ville de Rosemère accepte tous les frais d'actes et de notaire découlant de cette vente.

Adopté à l'unanimité

6.6 *Protocole d'entente avec la Ville de Laval :*

Le directeur général adjoint a indiqué que la Ville de Laval avait élaboré une formule pour calculer la répartition des frais réels par mètre carré pour l'utilisation des locaux des écoles secondaires catholique Laval et Western Laval.

Natalie Auclair a intégré la salle.

HEURE : 20 h 04

Le mode de calcul a été analysé par une firme comptable et prend en compte les coûts énergétiques et d'entretien des immeubles.

Le conseil a délibéré des divers aspects du protocole d'entente.

6.7 *Modification aux calendriers scolaires 2002-2003 :*

Le directeur général adjoint a expliqué pour quelle raison le calendrier de l'école primaire Arundel et de l'Académie Ste-Agathe devait être modifié.

ATTENDU QUE l'école primaire Arundel et l'Académie Ste-Agathe utilisent les services de transport de la Commission scolaire des Laurentides et suivent le même calendrier scolaire que celle-ci;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Laurentides a modifié son calendrier scolaire 2002-2003;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que, sur la recommandation de la Direction, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier remplace le document n° SWLSB-2002/06/26-ED-003 auquel revoie la résolution n° 010626-ED-0193 par le document n° SWLSB-2002/09-25-001.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : **Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Edward Turchyniak**

ABSTENTION : **Walter Fogel**

6.8 Aménagement paysager du centre administratif :

Le directeur général adjoint a avisé que les travaux d'aménagement paysager entrepris récemment par la Ville de Rosemère au centre administratif seront terminés avant l'Action de grâce.

Morten Schrier a intégré la salle.

HEURE : 20 h 18

6.9 Comité de liaison de la RRSSSL – Nomination d'un remplaçant :

Le directeur général adjoint a informé le conseil que Linda Gagnon avait demandé d'être remplacée au comité de liaison de la Régie régionale de la santé et des services sociaux – Laval (RRSSSL) ainsi qu'à la Table d'éducation du Conseil régional de développement de Laval (CRDL).

Le président a demandé des propositions de candidat.

Linda Gagnon a avancé le nom de Grace Nesi. M^{me} Nesi a accepté de se porter candidate.

Comme il n'y avait aucune autre mise en candidature, le président a nommé M^{me} Nesi au comité de liaison de la Régie régionale de la santé et des services sociaux – Laval (RRSSSL).

020925-CA-0015

ATTENDU QUE Linda Gagnon a été nommée, par voie de la résolution n° 990519-CA-0266, pour représenter la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au comité de liaison de la Régie régionale de la santé et des services sociaux – Laval (RRSSSL);

ATTENDU QUE la commission doit maintenant nommer une personne pour la remplacer;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Grace Nesi pour représenter la commission au comité de liaison de la Régie régionale de la santé et des services sociaux – Laval (RRSSSL).

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : **Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Steve Kmec, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Edward Turchyniak**

ABSTENTION : **Walter Fogel, Morten Schrier**

6.10 Table d'éducation du CRDL – Nomination d'un remplaçant :

Le président a demandé des propositions de candidat.

Linda Gagnon a avancé le nom de Pierre Garofano. M. Garofano a accepté de se porter candidat.

Comme il n'y avait aucune autre mise en candidature, le président a nommé M. Garofano à la Table d'éducation du Conseil régional de développement de Laval (CRDL).

0750

020925-CA-0016

ATTENDU QUE Linda Gagnon a été nommée, par voie de la résolution n° 020424-CA-0112, pour représenter la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à la Table d'éducation du Conseil régional de développement de Laval (CRDL) pour l'année scolaire 2002-2003;

ATTENDU QUE la commission doit maintenant nommer un commissaire pour la remplacer;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Gagnon que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Pierre Garofano pour représenter la commission à la Table d'éducation du Conseil régional de développement de Laval (CRDL).

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Natalie Auclair, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Nazario Facchino, Linda Gagnon, Pierre Garofano, Glen Haines, Peter Haldimand, Peter MacLaurin, James McDougall, Nick Milas, Grace Nesi, Edward Turchyniak

CONTRE : Walter Fogel

ABSTENTION : Steve Kmec, Morten Schrier

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun dossier à traiter.

8.0 ACSAQ

Natalie Auclair a encouragé les commissaires à assister au congrès qui aura lieu le 2002-09-28, puis elle a souligné que le gouvernement avait reporté les audiences publiques concernant le rapport du vérificateur général sur les Services de garde en milieu scolaire.

Carolyn Curiale a avisé le conseil que Linda Gagnon avait accepté de représenter la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au comité de formation continue de l'ACSAQ et que William Pollock s'était dit intéressé à siéger au comité de constitution.

Steve Kmec a demandé si la commission avait collaboré à la rédaction du mémoire sur le projet de loi n° 104, *Loi modifiant la Charte de la langue française* qui a été présenté à la Commission de la culture par l'ACSAQ. Le président a déclaré que deux représentants de la commission avaient participé aux séances d'urgence qui ont été convoquées à cette fin durant l'été.

9.0 RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Accord tripartite – École secondaire régionale Laurentian :

Le directeur général a présenté la proposition qui suit en précisant que les travaux avaient été exécutés durant l'été et que ce déboursé était prévu au budget 2002-2003.

En réponse à une question de Steve Kmec, le directeur général a répondu que la commission ne bénéficierait d'aucune allocation ministérielle pour ce projet et devait puiser cette somme à même son budget d'investissement.

020925-MR-0017

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a conclu un accord tripartite avec la Ville de Lachute et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;

ATTENDU QUE la toiture de la piscine intérieure de l'école polyvalente Lavigne et de l'école secondaire régionale Laurentian doit être remise à neuf;

0751

ATTENDU QUE selon ledit accord, les coûts d'entretien et d'opération de la piscine sont répartis entre les trois parties à raison de 40 % pour la Ville de Lachute, 30 % pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et 30 % pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le coût total du projet s'élève à 175 000 \$;

ATTENDU QUE la quote-part de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est de 52 500 \$;

ATTENDU QUE le Comité des ressources matérielles recommande d'autoriser ce déboursé;

IL EST PROPOSÉ PAR Peter Haldimand que, sur la recommandation du Comité des ressources matérielles, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise le paiement de 52 500 \$ à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, montant équivalent à sa quote-part pour la réfection de la toiture de la piscine de l'école polyvalente Lavigne et de l'école secondaire régionale Laurentian.

Adopté à l'unanimité

9.2 Classes modulaires à Holy Rosary :

Le directeur général a déclaré que la date butoir pour l'installation des nouvelles classes modulaires à l'école primaire Holy Rosary avait été respectée et que seuls de petits travaux de finition avaient été exécutés après la rentrée scolaire.

De plus, il a indiqué que la Ville de Mascouche avait demandé, par écrit, que les classes modulaires soient démantelées d'ici la fin du mois de juin 2003, car la commission enfreint la réglementation d'urbanisme en vigueur. Il a stipulé que cette exigence jouerait peut-être en faveur de la commission dans le traitement de la demande d'une autorisation de construire une nouvelle école pour desservir la région de Mascouche/Repentigny.

Comme suite à une interrogation de Walter Fogel, le président a noté que la question d'une étude indépendante sur les coûts de chauffage serait ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité des ressources matérielles.

10.0 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

10.1 Services téléphoniques :

Le directeur général a déclaré que l'efficacité du système téléphonique implanté au centre administratif avait récemment été remise en question et que ce sujet avait fait l'objet d'une discussion lors de la dernière réunion du personnel où un comité a été formé pour analyser la situation et proposer des solutions.

11.0 RESSOURCES FINANCIÈRES

11.1 Conflit d'intérêts :

Le directeur général a demandé aux membres du conseil de remettre les formulaires de dénonciation de conflit d'intérêts qui ont été distribués en début de soirée, conformément à l'exigence annuelle prévue au règlement adopté par le conseil provisoire.

Une discussion s'est ensuivie à l'issue de laquelle il a été convenu que ledit règlement devrait être revu.

12.0 RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet à traiter.

13.0 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Aucun sujet à traiter.

14.0 UTILISATION DES ÉCOLES

14.1 *Compte rendu des rencontres sur la consultation :*

Pour ce qui a trait à la consultation sur l'utilisation des écoles pour 2003-2004, le directeur général a noté que les rencontres des 4, 18 et 19 septembre 2002 s'étaient bien déroulées et que les personnes présentes semblaient apprécier l'approche de la commission et le fait de pouvoir agir à titre de « solutionneurs de problèmes ». La prochaine rencontre, pour la région de Laval, aura lieu le 2002-10-02, à 19 h 30, à l'école secondaire catholique Laval.

Le président a invité l'ensemble des commissaires à assister à ces rencontres même si toutes les régions de la commission ne sont pas touchées par le remaniement, car il sera important d'avoir suivi la progression de la consultation pour pouvoir analyser les propositions de façon objective.

15.0 TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun sujet à traiter.

16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

17.0 CORRESPONDANCE

Le président a demandé au conseil de se reporter à la section correspondance du cahier d'information, notamment au jugement sur la location de locaux et le temps alloué à chaque matière.

Walter Fogel s'est excusé et est parti.

HEURE : 20 h 55

18.0 QUESTIONS DIVERSES

En réponse à une question de James McDougall sur le comité directeur de l'ACSAQ, Carolyn Curiale a indiqué que le comité n'avait pas terminé son étude sur les orientations futures de l'ACSAQ.

19.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Glen Haines que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

HEURE : 20 h 57

PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 2002-10-23

